

PR3.3 Évaluation environnementale  
de site phase I



**PRÉLIMINAIRE  
Évaluation environnementale  
de site – Phase I**

Deux parties du lot 6 364 900, Litchfield  
(Québec)

Préparé pour :

**Samonix inc.**  
11, chemin de l'Héritage  
Chelsea (Québec) J9B 1L9

Représenté par : Monsieur Mathieu Farley

15 décembre 2020

N° de projet Gesfor : 1703999



**Rédigé pour :**

**Samonix inc.**

**Représenté par :**

**Monsieur Mathieu Farley**

**613 447-0814**

**[Mathieu.farley@samson.ca](mailto:Mathieu.farley@samson.ca)**

**Rédigé le :**

**15 décembre 2020**

**N° de projet Gesfor :**

**1703999**

**Bureau émetteur :**

**540, boulevard de l'Hôpital, bur. 404,**

**Gatineau (Québec) J8V 3T2**

**Représenté par :**

**Ashley Cameron, bio., M. Sc.**



**Rédigé par :**

**Ashley Cameron, bio., M. Sc.**

**Chargée de projets**

**Environnement**

**819 253-5853, poste 2703**

**[acameron@gesfor.com](mailto:acameron@gesfor.com)**

**Révisé par :**

**Luc Tousignant, ing., P. Eng., M. ing.**

**Directeur de bureau**

**Outaouais**

**819 253-5853, poste 2701**

**[ltousignant@gesfor.com](mailto:ltousignant@gesfor.com)**

## SOMMAIRE

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (ci-après nommé Le Groupe Gesfor) a été mandaté le 9 octobre 2020 par le biais d'une autorisation d'exécution signée par monsieur Mathieu Farley, de Samonix inc. (ci-après nommée le Client), pour effectuer une évaluation environnementale de site de Phase I (ÉES – Phase I) de la propriété située au deux parties du lot 6 364 900, à Litchfield (Québec) (ci-après nommée le Site).

Le Site n'est ni occupé ni développé (il s'agit d'un terrain vacant).

Le Client a informé Le Groupe Gesfor que l'objectif de l'ÉES – Phase I était de déterminer les risques potentiels de contamination en lien avec l'acquisition possible du Site.

L'ÉES – Phase I a été exécutée en conformité avec la norme CSA Z768-F01 intitulée *Évaluation environnementale de site, phase I*, datée de novembre 2001 (reconfirmée en 2016), de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle incluait une révision de la documentation historique et réglementaire disponible, une visite du Site, des entrevues, une évaluation de l'information et la rédaction du présent rapport, soumis aux limitations détaillées dans le chapitre 8.

En se basant sur les résultats de l'ÉES – Phase I, Le Groupe Gesfor a identifié les risques de contamination potentielle du Site suivants :

- L'utilisation du Site comme cour à bois avec du remblayage pour des chemins d'accès;
- La proximité d'un lieu d'enfouissement en amont du Site.

Par conséquent, Le Groupe Gesfor recommande de faire quelques forages en surface pour vérifier la qualité des sols à l'endroit de l'ancienne cour à bois et d'installer quelques puits pour vérifier si l'eau souterraine est contaminée en raison du lieu d'enfouissement.

*Ce sommaire est soumis aux mêmes limitations que celles fournies à la fin de ce rapport et doit être lu en parallèle avec tout le rapport.*

*Ce rapport a été envoyé sans avoir obtenu de réponse de la part de la Ville de Litchfield. Une fois que cet organisme de réglementation aura transmis sa réponse, Le Groupe Gesfor révisera les renseignements et, si certains d'entre eux suscitent des préoccupations d'ordre environnemental, il transmettra une copie de la réponse au Client séparément. Ses conclusions et ses recommandations pourraient être modifiées en fonction de ces renseignements.*

## TABLE DES MATIÈRES

1.0	INTRODUCTION .....	1
1.1	Contexte .....	1
1.2	Portée de l'évaluation .....	1
2.0	DESCRIPTION DU SITE .....	1
2.1	Emplacement du Site et description physique .....	1
2.2	Contexte topographique, géologique et hydrologique .....	2
2.3	Exploitation du Site .....	2
3.0	RÉVISION DE LA DOCUMENTATION HISTORIQUE .....	3
3.1	Entrevues et dossiers concernant le Site.....	3
3.2	Photos aériennes.....	3
3.3	Opta Intelligence informationnelle .....	4
3.4	Annuaires de ville.....	4
3.5	Titres de propriété.....	4
3.6	Rapports environnementaux précédents .....	5
3.7	Sommaire de l'historique.....	5
4.0	CORRESPONDANCE ET RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION .....	5
4.1	Renseignements en matière de réglementation concernant le Site .....	5
4.2	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques .....	5
4.3	Régie du bâtiment du Québec.....	6
4.4	EcoLog ERIS .....	6
4.5	Recherche dans les bases de données environnementales.....	6
4.6	Sommaire des renseignements réglementaires .....	7
5.0	VISITE DU SITE .....	7
5.1	Matières dangereuses.....	7
5.2	Réservoirs de stockage.....	7
5.2.1	Réservoirs hors sol .....	7
5.2.2	Réservoirs souterrains .....	8
5.3	Eaux et eaux usées .....	8
5.4	Biphényles polychlorés .....	8
5.5	Matériaux contenant de l'amiante.....	9
5.6	Peintures contenant du plomb.....	9
5.7	Substances appauvrissant la couche d'ozone .....	10
5.8	Radon.....	10
5.9	Moisissures ou contamination microbiologique .....	10
5.10	Émissions dans l'atmosphère.....	11
5.11	Taches et végétation perturbée.....	11
5.12	Déchets non dangereux .....	11
6.0	ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS VOISINES .....	11
7.0	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	12
8.0	LIMITATIONS .....	12
9.0	CLÔTURE .....	13
10.0	BIBLIOGRAPHIE .....	14

## FIGURES

- Figure 1 Plan de localisation général  
Figure 2 Plan du Site et des propriétés voisines

## ANNEXES

### FIGURES

- ANNEXE I Réponse d'OPTA  
ANNEXE II Correspondance avec les organismes de réglementation  
ANNEXE IV Compétences de l'évaluateur  
ANNEXE V Relevé photographique

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. (ci-après nommé Le Groupe Gesfor) a été mandaté le 9 octobre 2020 par le biais d'une autorisation d'exécution signée par monsieur Mathieu Farley, de Samonix inc. (ci-après nommée le « Client »), pour effectuer une évaluation environnementale de site de Phase I (ÉES – Phase I) de deux parties du lot 6 364 900, à Litchfield (Québec) (ci-après nommée le Site).

Le Site n'est ni occupé ni développé (il s'agit d'un terrain vacant).

Le Client a informé Le Groupe Gesfor que l'objectif de l'ÉES – Phase I était de déterminer les risques potentiels de contamination en lien avec l'acquisition possible du Site.

### 1.2 Portée de l'évaluation

L'ÉES – Phase I a été exécutée en conformité avec la norme CSA Z768-F01 intitulée *Évaluation environnementale de site, phase I*, datée de novembre 2001 (reconfirmée en 2016), de l'Association canadienne de normalisation (CSA). Elle incluait une révision de la documentation historique et réglementaire disponible, une visite du Site, des entrevues, une évaluation de l'information et la rédaction du présent rapport, soumis aux limitations détaillées dans le chapitre 8.

Le Groupe Gesfor a effectué une visite du Site le 27 octobre 2020, accompagné de monsieur Remi Bertrand, propriétaire du Site (ci-après nommé le Représentant du Site).

Par ailleurs, Le Groupe Gesfor a révisé le rapport intitulé *Évaluation environnementale de Site – Phase I, 211, Route 301, Portage-du-Fort (Québec)* qu'avait rédigé Biogénie pour la Société Emballages Smurfit-Stone Canada Inc. en juillet 2009 (le Rapport d'ÉES – Phase I de Biogénie).

## 2.0 DESCRIPTION DU SITE

### 2.1 Emplacement du Site et description physique

Comme l'indique la figure 1 (Plan de localisation général), le Site est situé sur la montée du 2<sup>e</sup> Rang à une distance d'environ 2,3 km au nord-ouest de l'intersection avec la Route 301 à Litchfield (Québec). Le Site est situé dans une zone à vocation majoritairement industrielle légère.

Un sommaire de la description physique du Site, incluant le Bâtiment du Site, est fourni ci-dessous :

Sujet	Constatations
Superficie du Site	30 hectares (74,13 acres).

Sujet	Constatations
<b>Bâtiment sur le Site</b>	Aucun.
<b>Espaces paysagers</b>	Le Site comprend un champ et une partie boisée.
<b>Surfaces asphaltées ou autres revêtements étanches</b>	Aucune surface asphaltée n'est présente sur le Site mais des pierres ont été utilisées pour faire des chemins d'accès vers les années 1970.

## 2.2 Contexte topographique, géologique et hydrologique

Sujet	Constatations
<b>Topographie du Site et des environs</b>	Le Site descend graduellement vers l'ouest, vers la rivière des Outaouais.
<b>Élévation du Site par rapport aux propriétés adjacentes</b>	Le Site possède une élévation semblable à celle des propriétés adjacentes.
<b>Stratigraphie du Site</b>	Sédiments d'eau peu profonde composés de silts argileux et argile silteuse gris à gris moyen selon la Carte 12 du PACES Outaouais (Université de Laval 2013).
<b>Matériaux de remblayage</b>	Aucun observé ou rapporté par le Représentant du Site.
<b>Type de substrat rocheux</b>	Marbre de l'hélikien de la province Grenville Selon la Carte 13 du PACES Outaouais (Université de Laval, 2013).
<b>Profondeur présumée du substrat rocheux</b>	Entre 0 et 15 m selon la Carte 15 du PACES Outaouais (Université de Laval 2013).
<b>Profondeur présumée de l'eau souterraine</b>	Inconnue en se basant sur l'information examinée.
<b>Plan d'eau libre le plus près</b>	La rivière des Outaouais est située à une distance d'environ 300 m à l'ouest du Site.
<b>Sens d'écoulement présumé de l'eau souterraine</b>	En se basant sur la topographie et le plan d'eau le plus près, l'écoulement général de l'eau souterraine se fait vraisemblablement vers la rivière des Outaouais à l'ouest du Site.

## 2.3 Exploitation du Site

Le Site n'est présentement pas exploité; c'est un terrain vacant.

## 3.0 RÉVISION DE LA DOCUMENTATION HISTORIQUE

### 3.1 Entrevues et dossiers concernant le Site

Le Représentant du Site a signalé ce qui suit au sujet de l'historique d'occupation et des activités menées sur le Site :

- Le Site a toujours été vacant;
- La partie du Site qui est présentement un champ aurait été déboisé aux alentours des années 1970;
- Le Site appartenait à la papetière et a été utilisé pour l'entreposage de bois;
- Les seuls travaux sur le Site étaient la pose de pierres pour faire des chemins d'accès afin de faciliter le déplacement des camions;
- Aucune activité de nettoyage à sec n'aurait eu lieu sur le Site dans le passé;
- Aucune station-service n'aurait été exploitée sur le Site.

### 3.2 Photos aériennes

Le Groupe Gesfor a révisé des copies de photos aériennes prises en 1953 et en 1965 fournies par la Photothèque nationale de l'air d'Ottawa (Ontario). Il a également examiné les images satellites de Google Earth<sup>MC</sup> datant de 2009, de 2015 et de 2019. Il est à noter qu'il n'est pas toujours possible d'observer certains détails sur les photographies aériennes en raison de la petite échelle employée et de la qualité d'image. Un résumé des renseignements obtenus concernant le Site est fourni dans le tableau suivant :

Année de la photographie	Site
1953 et 1965	Le Site est un terrain boisé vacant.
2009	Le Site est boisé à l'est et un terrain vacant à l'ouest. Le terrain vacant semble être recouvert de chemin d'accès et aires d'entreposages.
2015 et 2019	Semblable à 2009, mais le terrain vacant à l'ouest est maintenant complètement gazonné.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information obtenue concernant la périphérie du Site :

<b>Année de la photographie</b>	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Ouest</b>
<b>1953 et 1965</b>	La rivière des Outaouais	Terrain vacant boisé et la rivière des Outaouais.	Terrain vacant, semble être soit gazonné ou utilisé pour l'agriculture.	Terrain vacant et la rivière des Outaouais.
<b>2010</b>	Terrain semblable à 1965.	Terrain boisé suivi d'un centre de tri au sud-est.	L'Usine Uteau.	La rivière des Outaouais

En se basant sur l'étude des photographies décrites ci-dessus, Le Groupe Gesfor n'a relevé aucun indice de contamination potentielle du Site.

### **3.3 Opta Intelligence informationnelle**

Le Groupe Gesfor a communiqué avec Opta Intelligence informationnelle (OPTA), anciennement RMS Gestion des risques, afin d'obtenir les plans d'assurance-incendie associés au Site et à sa périphérie, ainsi que les rapports d'inspection et les plans des assureurs concernant le Site. Il a reçu une réponse d'OPTA le 6 novembre 2020, qui a indiqué ne disposer d'aucun document ou d'aucune information concernant le Site. Une copie de la demande du Groupe Gesfor et de la réponse d'OPTA apparaissent dans l'annexe I du présent rapport.

### **3.4 Annuaires de ville**

Étant donné que les bibliothèques étaient fermées en raison de la pandémie de la COVID-19 au moment de la rédaction de ce rapport, Le Groupe Gesfor n'a pas pu consulter les annuaires de ville.

### **3.5 Titres de propriété**

Le Groupe Gesfor a effectué une recherche de titres de propriété sur le site Internet du Registre foncier du Québec. Le Site est désigné par le lot rénové n° 6 364 900 du cadastre du Québec. Selon les titres de propriété, ce lot fait concordance à une partie du lot n° 6 350 437 du cadastre du Québec. Aucun privilège ou aucune autre indication d'un risque de contamination du Site n'est inscrit sur les documents consultés.

### **3.6      Rapports environnementaux précédents**

Le rapport suivant a été révisé :

#### Rapport d'ÉES – Phase I de Biogénie

Une Phase I a été complété en juillet 2009 par Biogénie pour plusieurs lots correspondant à l'ancienne usine et qui inclut la partie du lot correspondant au présent Site de cette ÉES Phase I. La portion du lot qui fait partie de la présente étude n'a pas été identifiée comme une aire à risque et donc n'a pas fait l'objet de l'ÉES Phase II qui a été complétée à l'usine.

### **3.7      Sommaire de l'historique**

Selon l'étude de la documentation réglementaire, Le Groupe Gesfor a identifié le risque de contamination potentielle du Site suivant :

- L'utilisation du Site comme cour à bois avec des chemin d'accès remblayés.

## **4.0      CORRESPONDANCE ET RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION**

### **4.1      Renseignements en matière de réglementation concernant le Site**

Le Groupe Gesfor a demandé au Représentant du Site une copie des permis, des autorisations et des enregistrements, et a été informé qu'il n'existe aucun document réglementaire de nature environnementale concernant le Site.

### **4.2      Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques**

Le Groupe Gesfor a communiqué avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin d'obtenir les renseignements disponibles sur le Site au sujet d'avis d'infraction, d'avis de mesure corrective, de rapports d'inspection concernant des déversements, des rejets ou des sources de contamination, des certificats d'autorisation ou permis délivrés par le Ministère, ou pour tout autre document jugé pertinent pour identifier toute préoccupation d'ordre environnemental que le Ministère pourrait avoir concernant le Site. Le MELCC a répondu le 26 octobre 2020 qu'il ne possédait aucun dossier concernant le lot 6 364 900 mais qu'ils avaient des documents pour l'ancien lot 6 219 168.

Une copie des documents suivants a été analysée:

- Certificat d'autorisation daté du 25 mai 2001;
- Certificat d'autorisation daté du 29 janvier 2015.

Une copie de la demande du Groupe Gesfor et une copie de la réponse du MELCC apparaissent dans l'annexe II du présent rapport.

#### **4.3 Régie du bâtiment du Québec**

Depuis 2007, la réglementation concernant l'enregistrement d'équipements pétroliers à risque élevé est la responsabilité de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Les exigences de l'enregistrement des réservoirs hors sol et souterrains dépendent de la méthode et la capacité de stockage, ainsi que le type de produit entreposé. Les requêtes concernant l'enregistrement d'équipements pétroliers sont donc adressées à la RBQ.

Le Groupe Gesfor a envoyé une requête à la RBQ dans le but d'obtenir de l'information concernant l'enregistrement de réservoirs souterrains ou hors sol sur le Site. Il a reçu une réponse de la RBQ le 20 octobre 2020, dans laquelle elle a indiqué qu'elle ne pouvait pas traiter la demande sans une adresse physique et le Site comprend un numéro de lot. Une copie de la demande du Groupe Gesfor à la RBQ est présentée dans l'annexe II du présent rapport.

#### **4.4 Municipalité de Litchfield**

Le Groupe Gesfor a communiqué avec la Municipalité de Litchfield afin d'obtenir les renseignements disponibles sur le Site au sujet de plaintes, d'inspections, d'avis, d'ordonnances, de rapports d'incident ou d'accident ou bien de déversements, d'études environnementales, de résultats de caractérisation, de rapports géotechniques, de changements de zonage, de permis de développement, d'un historique (liste) des propriétaires actuels et passés ou de tout autre document jugé pertinent pour identifier toute préoccupation d'ordre environnemental que la Ville pourrait avoir concernant le Site. Aucune information d'ordre environnemental n'a été reçue depuis. Dans le cas où des informations pertinentes seraient reçues après l'émission du présent rapport, un addenda sera rédigé.

Une copie de la demande du Groupe Gesfor à la Ville de Gatineau et une copie de ses réponses sont présentées dans l'annexe II du présent rapport.

#### **4.5 Recherche dans les bases de données environnementales**

Le Groupe Gesfor a effectué une recherche détaillée des bases de données environnementales suivantes concernant le Site et les propriétés adjacentes :

- *Répertoire des terrains contaminés du MELCC;*
- *Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MELCC;*
- *Permis d'utilisation d'équipement pétrolier de la RBQ;*

- *Carte à propos des pipelines* de l'Association canadienne de pipelines d'énergie.

La recherche que Le Groupe Gesfor a effectuée dans les bases de données susmentionnées a révélé ce qui suit :

- Le Site n'est répertorié dans aucune des bases de données susmentionnées;

En se basant sur la revue des bases de données susmentionnées, Le Groupe Gesfor n'a relevé aucun risque de contamination potentielle du Site.

#### 4.6 Sommaire des renseignements réglementaires

Selon l'étude de la documentation réglementaire, Le Groupe Gesfor n'a identifié aucun risque de contamination potentielle du Site.

### 5.0 VISITE DU SITE

Madame Ashley Cameron (voir l'annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** du présent rapport pour ses compétences), du Groupe Gesfor, a effectué une visite du Site le 27 octobre 2020 en compagnie du Représentant du Site. Cette visite comprenait l'inspection du terrain vacant. La surface du sol était alors humide et le temps nuageux. La visite a été documentée par la prise de notes et de photos. Les résultats sont présentés ci-dessous. L'annexe III du présent rapport comporte des photos de différents éléments observés au cours de la visite du Site.

#### 5.1 Matières dangereuses

Sujet	Constatations
Produits chimiques	Aucun.
Déchets dangereux	Aucun.

Aucun déversement accidentel ou indice de déversement accidentel passé (ex. : tache) n'a été relevé sur le Site.

#### 5.2 Réservoirs de stockage

##### 5.2.1 Réservoirs hors sol

Aucun réservoir hors sol n'a été relevé sur le Site et le Représentant du Site n'en a mentionné aucun.

## 5.2.2 Réservoirs souterrains

Aucun réservoir souterrain (ex. : tuyau de remplissage ou de ventilation) n'a été relevé sur le Site et le Représentant du Site n'en a mentionné aucun.

## 5.3 Eaux et eaux usées

Sujet	Constatations
<b>Alimentation en eau du Site</b>	Le Site n'est pas alimenté en eau.
<b>Utilisation de l'eau</b>	Aucune.
<b>Récepteur des eaux usées/eaux de procédés</b>	Aucune eau usée traitée n'est générée sur le Site.
<b>Bassins d'épuration, puisards et étangs</b>	Aucun bassin d'épuration, puisard ou étang supplémentaire n'a été relevé ou mentionné par le Représentant du Site.
<b>Séparateur de graisse</b>	Aucun relevé par Le Groupe Gesfor ou mentionné par le Représentant du Site.
<b>Séparateurs d'huile/d'eau</b>	Aucun relevé par Le Groupe Gesfor ou mentionné par le Représentant du Site.
<b>Débit des eaux pluviales et récepteurs</b>	Les eaux pluviales sont susceptibles de s'écouler à la surface avant de s'infiltrer naturellement dans le sol ou de se déverser dans la rivière des Outaouais.
<b>Puits</b>	Aucun n'a été relevé ou mentionné par le Représentant du Site.
<b>Cours d'eau, fossés ou plan d'eau</b>	La rivière des Outaouais est présente le long de la limite ouest du Site.

## 5.4 Biphenyles polychlorés

L'utilisation des biphenyles polychlorés (BPC) en tant que fluides diélectriques dans les équipements électriques tels que les transformateurs, les lampes électriques, les ballasts et les condensateurs était courante jusqu'aux alentours de 1980. Le Règlement sur les BPC, D.O.R.S./2008-273 (fédéral), régit la fabrication, l'importation, l'exportation, la vente, l'utilisation et la transformation des BPC. En outre, ce règlement a pour objectif l'élimination des BPC à forte concentration (supérieure à 500 milligrammes par kilogramme (mg/kg)) et à faible concentration (variant de 50 à 500 mg/kg) sur les « sites sensibles » (ex. : usine de traitement d'eau potable, usine de transformation des produits alimentaires, services de garde, écoles, hôpitaux) ou dans un rayon de 100 m de ces sites avant le 31 décembre 2009. Quant aux ballasts

de tube fluorescent, aux transformateurs sur poteau et aux autres équipements électriques à faible concentration (de 50 à 500 mg/kg) qui sont présents sur les « sites non sensibles », leur élimination est prévue avant le 31 décembre 2025.

Étant donné que le Site est vacant, aucun BPC n'est suspecté d'être présent sur le Site.

## **5.5 Matériaux contenant de l'amiante**

Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MCA) sont souvent présents dans les matériaux de construction des bâtiments, particulièrement ceux datant d'avant 1999. L'amiante friable (qui peut être écrasé, mis en poudre ou pulvérisé à la main) était largement utilisé dans les isolants ignifugés projetés et dans la fabrication des plâtres ainsi que des gaines d'isolation thermique. L'amiante non friable était quant à lui largement utilisé dans la fabrication des carreaux de plancher en vinyle, des carreaux de plafond suspendus, du ciment à joint et de beaucoup d'autres matériaux de construction jusqu'au milieu des années 1980. Encore aujourd'hui, il est possible de retrouver un faible pourcentage d'amiante dans les matériaux non friables.

La Loi sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, S-2.1, r.13, et le Code de sécurité pour les travaux de construction, S-2.1, r.4, sont les textes légaux qui régissent la gestion des matériaux contenant de l'amiante au Québec. Depuis le 6 juin 2013 est entré en vigueur un nouveau règlement sur l'amiante. Ce dernier modifie le Règlement sur la santé et la sécurité du travail et le Code de sécurité pour les travaux de construction.

Étant donné que le Site est vacant, aucun MCA n'est suspecté d'être présent sur le Site.

## **5.6 Peintures contenant du plomb**

L'utilisation du plomb comme additif dans les peintures était courante jusqu'au milieu des années 1970. Ces peintures étaient utilisées sur les surfaces intérieures et extérieures des bâtiments, sur le mobilier ou sur les biens domestiques, et elles pouvaient aussi consister en des couches primaires ou des enduits contre la corrosion. Afin d'assurer la sécurité du public, le gouvernement fédéral a mis en place en 1976 une valeur limite de 5 000 parties par million (ppm) pour le plomb dans les peintures, qu'il a progressivement réduite. La valeur limite actuelle qu'a établie le gouvernement fédéral en 2010 est de 90 ppm. Toutefois, il n'existe aucune restriction en ce qui concerne l'utilisation du plomb dans les peintures contre la corrosion (ex. : apprêts métalliques et peintures extérieures) et pour le marquage des routes et des lignes. Par conséquent, du plomb pourrait se trouver dans toute peinture présente dans un bâtiment.

Étant donné que le Site est vacant, aucune peinture contenant du plomb n'est présente.

## 5.7 Substances appauvrissant la couche d'ozone

L'entreposage en vrac des substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) n'a pas été relevé. Le Représentant du Site a mentionné que l'entreposage en vrac des SACO n'avait pas été effectué sur le Site.

## 5.8 Radon

Le radon est un gaz radioactif formé par la décomposition naturelle de l'uranium dans le sol, la roche et même l'eau souterraine. Il ne peut être perçu par les humains, car il est invisible et inodore. En outre, le radon est libéré par le sol et se mélange à l'air ambiant; il est alors présent en quantité minime et inoffensive. Cependant, s'il entre dans un bâtiment, il peut s'y accumuler en grande quantité. Les évaluations qu'a effectuées l'Institut national de santé publique du Québec en 2006 révèlent que la concentration de radon est supérieure à 200 becquerels par mètre cube (Bq/m<sup>3</sup>) au rez-de-chaussée d'environ 1,4 % des résidences québécoises. Les endroits potentiellement à risque qui sont situés au Québec n'ont pas encore tous été identifiés, mais des concentrations élevées ont été relevées à Oka, à Saint-Joseph-du-Lac, à Saint-André-d'Argenteuil, à Mont-Saint-Hilaire ainsi que dans les régions d'Antoine-Labelle, Chelsea, Maniwaki et de Mont-Laurier.

Santé Canada a établi des lignes directrices indiquant les concentrations de radon acceptables dans les bâtiments, qui ne devraient pas dépasser 200 Bq/m<sup>3</sup>. Cependant, il n'existe encore aucune réglementation régissant le radon dans les bâtiments ni aucune exigence sur l'échantillonnage de l'air et les mesures correctives requises si des concentrations mesurées dans un bâtiment dépassent la valeur qu'a établie Santé Canada. Le Représentant du Site a rapporté qu'aucune évaluation de radon n'avait été effectuée sur le Site. L'échantillonnage de l'air pour le radon ne fait pas partie de la présente ÉES – Phase I.

## 5.9 Moisissures ou contamination microbiologique

La présence de moisissures ou d'une autre contamination microbiologique dans les bâtiments est devenue une source de préoccupations d'ordre environnemental pour les locataires et les propriétaires en raison des effets potentiellement nocifs sur la santé des occupants et des usagers. Les ministères provinciaux du Travail ont récemment émis des lignes directrices afin de protéger les travailleurs de la construction exposés à des moisissures durant la rénovation de bâtiments. La présence de fuites d'eau ou d'un taux d'humidité élevé peut causer la croissance de moisissures dans l'environnement des bâtiments.

Aucune inspection approfondie, qui nécessiterait une inspection intrusive afin de déceler la présence de moisissures, n'a été effectuée dans le cadre de cette ÉES – Phase I. Aucune croissance de moisissures visible ou aire endommagée par l'eau n'a été relevée durant la visite du Site.

## 5.10 Émissions dans l'atmosphère

Sujet	Conclusions
Odeurs	Aucune odeur forte, âcre ou néfaste n'était perceptible.
Permis / Certificat d'autorisation	Le Représentant du Site a indiqué qu'il ne possédait aucun permis ni aucune autorisation pour la gestion des déchets ou d'émissions dans l'atmosphère pour le Site.

## 5.11 Taches et végétation perturbée

Aucun autre indice de déversement ou de rejet de produits chimiques passés (taches ou végétation perturbée) n'a été observé durant la visite du Site. Le Représentant du Site a mentionné qu'aucun déversement de produits chimiques connu n'était survenu sur le Site dans le passé.

## 5.12 Déchets non dangereux

Sujet	Constatations
Ordures ménagères	Le Site ne génère aucun déchet.
Matières recyclables	Le Site ne génère aucune matière recyclable.

## 6.0 ACTIVITÉS SUR LES PROPRIÉTÉS VOISINES

Le Site est situé dans une zone urbaine qui a été développée pour un usage principalement commercial et industriel. Une description des propriétés voisines est présentée dans le tableau suivant, fondée sur les observations qu'a effectuées Le Groupe Gesfor à partir du Site et des emplacements publics accessibles :

	Nord	Est	Sud	Ouest
Activités	La rivière des Outaouais.	Terrain boisé vacant avec un lieu d'enfouissement et un Centre de Tri au sud-est.	L'usine Uteau.	La rivière des Outaouais.
Emplacement par rapport au sens d'écoulement présumé de l'eau souterraine	Perpendiculaire au gradient hydraulique.	En amont.	Perpendiculaire au gradient hydraulique.	En aval.

	<b>Nord</b>	<b>Est</b>	<b>Sud</b>	<b>Ouest</b>
<b>Émissions visibles</b>	Aucune relevée.	Aucune relevée.	Aucune relevée.	Aucune relevée.
<b>Entreposage visible de matières dangereuses à l'extérieur</b>	Aucune relevée.	Aucune relevée.	Aucune relevée.	Aucune relevée.

À la suite de l'observation des propriétés voisines, l'emplacement d'un lieu d'enfouissement en amont du Site pose un risque de contamination potentielle du Site.

## 7.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En se basant sur les résultats de l'ÉES – Phase I, Le Groupe Gesfor a identifié les risques de contamination potentielle du Site suivants :

- L'utilisation du Site comme cour à bois avec du remblayage pour des chemins d'accès;
- La proximité d'un lieu d'enfouissement en amont du Site.

Par conséquent, Le Groupe Gesfor recommande quelques forages en surface pour vérifier la qualité des sols à l'endroit de l'ancienne cour à bois et d'installer quelques puits pour vérifier si l'eau souterraine est contaminée en raison du lieu d'enfouissement.

## 8.0 LIMITATIONS

Cette évaluation environnementale de site (ÉES) – Phase I a été effectuée dans le but d'identifier de possibles risques de contamination sur le Site, sis au Deux parties du lot 6 364 900, à Litchfield (Québec). Cette ÉES – Phase I a été effectuée dans le respect général des pratiques admises au moment de la visite du Site pour les ÉES de Phase I et en fonction des demandes particulières du Client s'appliquant au Site. Ce rapport est destiné à l'usage exclusif du Client, et est soumis aux limitations et aux conditions contenues dans le plan de travail dûment autorisé. Les tiers qui feront une utilisation quelconque de ce rapport ou qui se baseront sur les constatations qui y sont présentées, notamment pour prendre des décisions, assumeront l'entièbre responsabilité à cet égard. Si d'autres parties désirent se fonder sur le rapport, ils devront au préalable obtenir l'autorisation écrite du Groupe Gesfor. Le Groupe Gesfor ne permettra une telle utilisation qu'après avoir obtenu l'autorisation écrite du Client. Le Groupe Gesfor décline toute responsabilité quant à des conséquences financières indirectes sur les transactions ou la valeur des propriétés, ou encore quant au suivi des travaux nécessaire ou aux coûts que ces derniers engendrent. Aucune autre garantie n'est implicite ou explicite.

Le Groupe Gesfor ne sera pas responsable des dommages consécutifs ou indirects, mais uniquement des dommages résultant de sa propre négligence. Le Groupe Gesfor ne pourra être tenu responsable des pertes et dommages subis si le Client n'a pas, dans un délai de trois (3) ans suivant la date de découverte de la réclamation au sens du Code civil du Québec, engagé de poursuites judiciaires contre Le Groupe Gesfor dans le but d'être indemnisé pour lesdites pertes ou lesdits dommages.

L'information présentée dans ce rapport est fondée sur l'analyse des documents, des données, des dessins disponibles ainsi que sur les entrevues directes. Durant le processus d'évaluation du Site, Le Groupe Gesfor a compté sur la bonne foi des individus cités dans ce rapport qui nous ont fourni des informations sur le Site. Le Groupe Gesfor est parti du principe que l'information donnée est basée sur des faits et est exacte. De plus, les conclusions de ce rapport sont basées, en grande partie, sur des informations fournies par le propriétaire ou l'occupant actuel. Le Groupe Gesfor n'accepte aucune responsabilité en ce qui a trait aux lacunes, aux déclarations erronées ou au manque de précision contenus dans ce rapport découlant d'omissions, d'interprétation fautive et d'actes frauduleux de la part des personnes rencontrées en entrevue ou consultées ou provenant de rapports révisés.

Le Groupe Gesfor ne fait aucune autre représentation, quelle qu'elle soit, y compris les représentations ayant trait à la portée juridique de ses résultats ou à toute autre question juridique abordée dans ce rapport, incluant, sans s'y limiter, la propriété de tout bien ou l'application de toute loi aux faits ici énoncés. S'agissant de la question de la conformité aux règlements, ces derniers sont sujets à interprétation pouvant changer au fil du temps.

Le document intitulé « *Évaluation environnementale de site, phase I*, norme CSA Z768-F01 », de la CSA, daté de novembre 2001 (reconfirmé en 2016), ne s'applique pas aux vérifications environnementales ou aux systèmes de gestion environnementale. Par conséquent, en ce qui concerne l'état et les activités menées sur le Site, la conformité avec les lois ou règlements fédéraux, provinciaux ou municipaux en vigueur n'a pas été évaluée dans le cadre de cette ÉES – Phase I.

## 9.0 CLÔTURE

Les conclusions et recommandations ont été rédigées selon le meilleur des connaissances du Groupe Gesfor en se basant sur l'état du Site observé le 27 octobre 2020 et sur les normes environnementales en vigueur.

Le Groupe Gesfor a transmis ce rapport au Client avant d'avoir reçu une réponse de la part de la municipalité de Litchfield. Ses conclusions et ses recommandations pourraient changer en fonction de l'information obtenue de ce ministère.

## 10.0 BIBLIOGRAPHIE

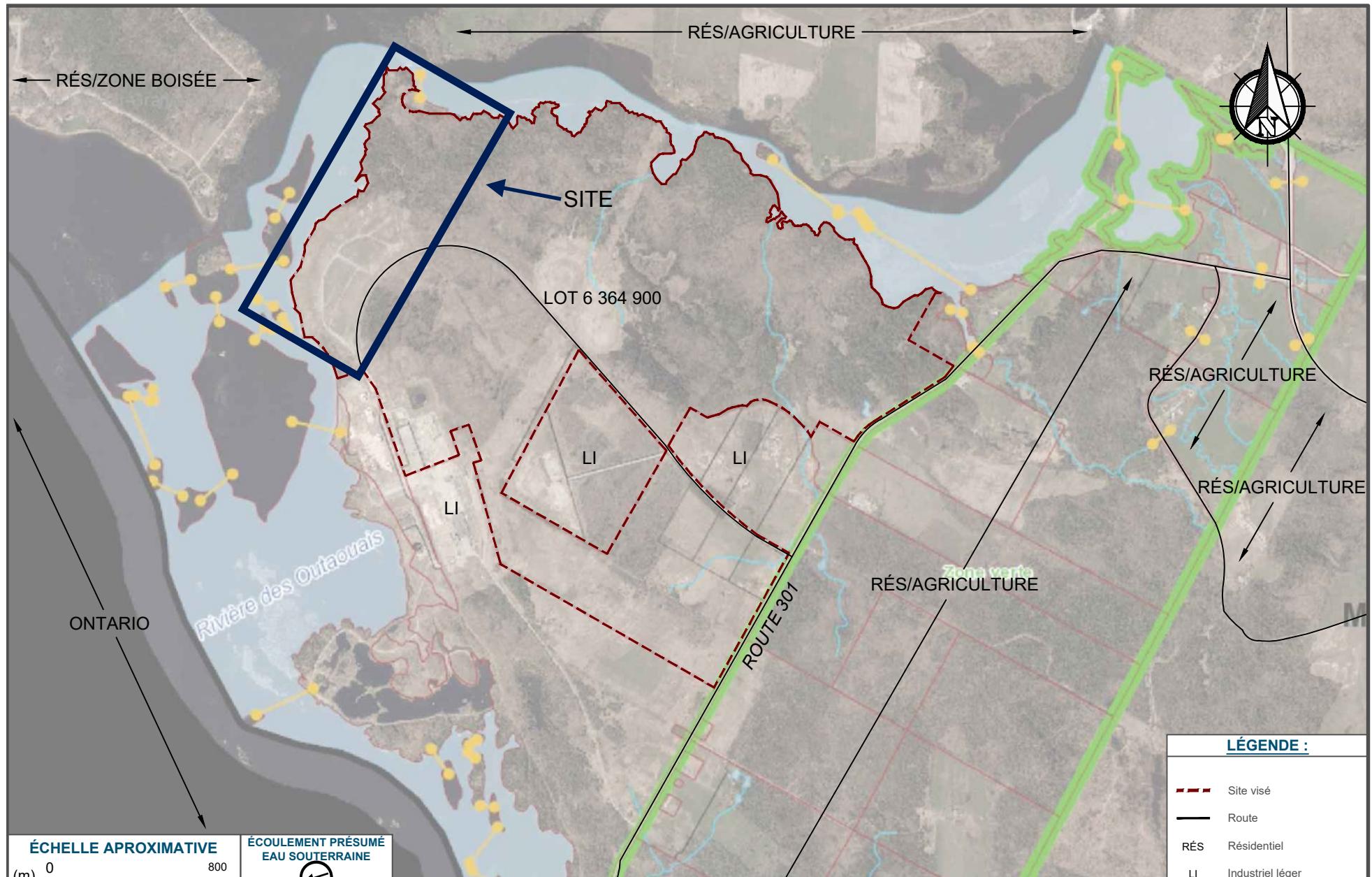
Les documents, personnes ou organismes suivants ont fourni l'information utilisée dans ce rapport :

1. Remi Bertrand [Représentant du Site]
2. Opta Intelligence informationnelle. Document intitulé *Phase I lot 6 364 900* en date du 11 novembre 2020 (n° de commande OPTA : 80211).
3. L'Atlas du Canada – Matériaux superficiels :  
[http://atlas.gc.ca/data/francais/maps/geology/materiaux\\_superficiels\\_carte.pdf](http://atlas.gc.ca/data/francais/maps/geology/materiaux_superficiels_carte.pdf)
4. L'Atlas du Canada – Géologie du substratum :  
<http://geogratis.gc.ca/api/fr/nrcan-rncan/ess-sst/6e12a18b-0dda-583d-a523-b9c4b7f67669.html>.
5. Système d'information hydrogéologique, du Québec :  
<http://www.sih.mddep.gouv.qc.ca/index.html>.
6. Photothèque nationale de l'air, Ottawa (Ontario).
7. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
8. Régie du bâtiment du Québec.
9. Municipalité de Litchfield
10. Imagerie satellitaire Google Earth<sup>MC</sup>.
11. *Évaluation environnementale de Site – Phase I, 211, Route 301, Portage-du-Fort (Québec)*, préparé par Biogénie pour la Société Emballages Smurfit-Stone Canada Inc., daté de juillet 2009.

## **FIGURES**



CLIENT :	CLIENT				
PROJET :	ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE I				
ADRESSE :	LOT 6 364 900 CADASTRE DU QUÉBEC, LITCHFIELD (QUÉBEC)				
TITRE :	PLAN GÉNÉRAL DE LOCALISATION				
DATE : NOVEMBRE 2020 NO DE PROJET : 1703999 SOURCE : GOOGLE MAPS DESSINÉ PAR : J. SAUVAGEAU VÉRIFIÉ PAR : A. CAMERON FIGURE : 1					



CLIENT :	SAMONIX INC.	DATE :	NOVEMBRE 2020	FIGURE :
PROJET :	ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE I	NO DE PROJET :	1703999	2
ADRESSE :	LOT 6 364 900 CADASTRE DU QUÉBEC, LITCHFIELD (QUÉBEC)	DESSINÉ PAR :	J. SAUVAGEAU	VÉRIFIÉ PAR :
TITRE :	PLAN DU SITE ET DES PROPRIÉTÉS VOISINES	SOURCE :	AZIMUT	

**ANNEXE I**  
**Réponse d'OPTA**



# enviroscan



An SCM Company

175 Commerce Valley Drive W  
Markham, Ontario L3T 7Z3

T: 905-882-6300  
W: [www.optaintel.ca](http://www.optaintel.ca)

Report Completed By:

Suzanne

Site Address:

755 Highway 148 Shawville QC Canada

Project No:

1703999  
Opta Order ID:  
80211

Requested by:  
Ashley Cameron  
Groupe Gesfor

Date Completed:  
11/6/2020 10:16:46 AM

**Page: 2**

Project Name: Phase I lot 6 364  
900

Project #: 1703999

## ENVIROSCAN Report

**Search Area: 755 Highway 148 Shawville QC Canada**

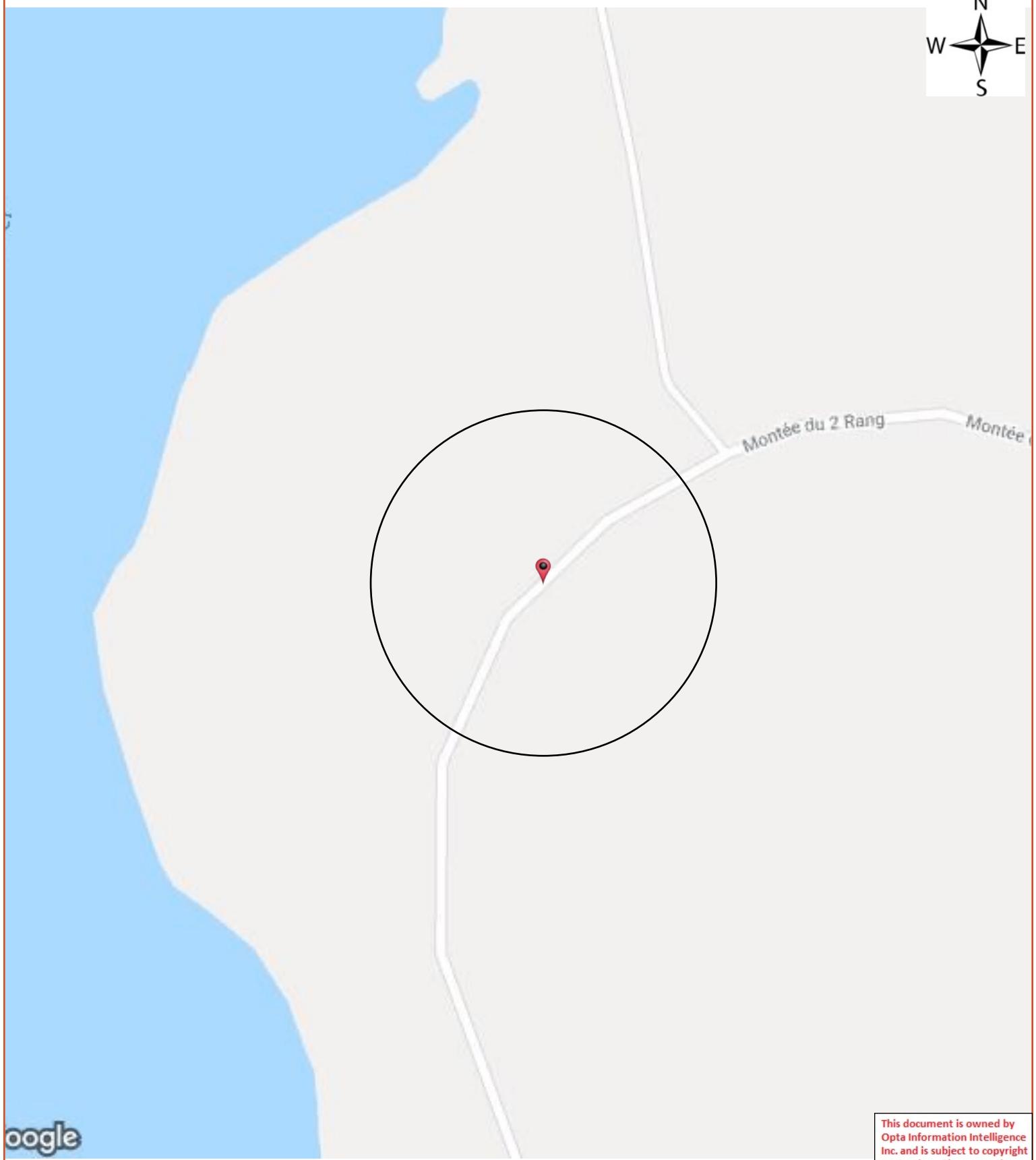
**Requested by:**

Ashley Cameron

Date Completed: 11/06/2020 10:16:46



OPTA INFORMATION INTELLIGENCE



This document is owned by  
Opta Information Intelligence  
Inc. and is subject to copyright  
protection. Please see the  
full Terms and Conditions at  
the front of this document.

## **Opta Historical Environmental Services Enviroscan™**

### **Terms and Conditions**

#### **Report**

The documents (hereinafter referred to as the "Documents") to be released as part of the report (hereinafter referred to as the "Report") to be delivered to the purchaser as set out above are documents in Opta's records relating to the described property (hereinafter referred to as the "Property"). Opta makes no representations or warranties respecting the Documents whatsoever, including, without limitation, with respect to the completeness, accuracy or usefulness of the Documents, and does not represent or warrant that these are the only plans and reports prepared in association with the Property or in Opta's possession at the time of Report delivery to the purchaser. The Documents are current as of the date(s) indicated on them. Interpretation of the Documents, if any, is by inference based upon the information which is apparent and obvious on the face of the Documents only. Opta does not represent, warrant or guarantee that interpretations other than those referred to do not exist from other sources. The Report will be prepared for use by the purchaser of the services as shown above hereof only.

#### **Disclaimer**

Opta disclaims responsibility for any losses or damages of any kind whatsoever, whether consequential or other, however caused, incurred or suffered, arising directly or indirectly as a result of the services (which services include, but are not limited to, the preparation of the Report provided hereunder), including but not limited to, any losses or damages arising directly or indirectly from any breach of contract, fundamental or otherwise, from reliance on Opta Reports or from any tortious acts or omissions of Opta's agents, employees or representatives.

#### **Entire Agreement**

The parties hereto acknowledge and agree to be bound by the terms and conditions hereof. The request form constitutes the entire agreement between the parties pertaining to the subject matter hereof and supersedes all prior and contemporaneous agreements, negotiations and discussions, whether oral or written, and there are no representations or warranties, or other agreements between the parties in connection with the subject matter hereof except as specifically set forth herein. No supplement, modification, waiver, or termination of the request shall be binding, unless confirmed in writing by the parties hereto.

#### **Governing Document**

In the event of any conflicts or inconsistencies between the provisions hereof and the Reports, the rights and obligations of the parties shall be deemed to be governed by the request form, which shall be the paramount document.

#### **Law**

This agreement shall be governed by and construed in accordance with the laws of the Province of Ontario and the laws of Canada applicable therein.

**Page: 4**  
Project Name: Phase I lot 6 364  
900

Project #: 1703999

## ENVIROSCAN Report

**No Records Found**

**Requested by:**

Ashley Cameron

Date Completed: 11/06/2020 10:16:46



OPTA INFORMATION INTELLIGENCE

**No Records Found**



**ANNEXE II**

**Correspondance avec les organismes de réglementation**



Gatineau, le 19 octobre 2020

Courriel : [outaouais@environnement.gouv.qc.ca](mailto:outaouais@environnement.gouv.qc.ca)

Répondant(e) de la Loi sur l'accès aux documents  
Ministère de l'environnement du Québec  
Direction régionale de l'Outaouais  
98, rue Lois  
Hull (Québec)  
J8Y 3R7

N° de projet Gesfor : 1703999

**Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'élaboration d'une étude de phase I pour la propriété sise au lot 6 364 900 (partie de l'ancien lot 6 219 168) à Litchfield (Québec)**

---

Madame, monsieur,

Afin d'entreprendre une évaluation environnementale de type phase I de la propriété mentionnée en rubrique nous avons besoin de toutes informations historiques (passées et présentes) contenues dans les dossiers du Ministère de l'environnement du Québec en ce qui concerne des actes contraires à la loi sur la qualité de l'environnement et toutes autres lois ou actes connexes. De plus, les informations décrites ci-dessous seraient également requises, si elles sont présentes dans vos dossiers. Nous aimerions également savoir si le lieu mentionné ci-dessus a déjà servi à l'enfouissement de déchets (domestiques ou commerciaux/industriels).

Documents/informations requis :

- Dossiers historiques d'actes contraires aux lois environnementales
- Avis d'infraction pour actes contraires aux lois environnementales
- Certificats/permis accordés par le MDDELCC
- Registre d'incidence de déversement
- Études environnementales (passées ou présentes) entreprises par le MDDELCC ou par un consultant
- Permis de construction et/ou d'opération de système de traitement des eaux usées
- Plans du lieu et/ou des opérations
- Dossier de plaintes reçues du public
- Plans d'ingénieur
- L'utilisation antérieure du lieu (ancien lieu d'enfouissement, site industriel ou listé ?)Toute autre information que vous croyez pertinente.

Vous trouverez annexé à cette demande d'information, une lettre du propriétaire autorisant Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin à cueillir ces informations.

Si vous avez des questions concernant cette demande d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (819) 243-5853.

Veuillez agréer, Madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

**Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.**

Préparé par :



---

Ashley Cameron, bio. M. Sc.

Chargée de projet

Environnement

C. É. : [acameron@gesfor.com](mailto:acameron@gesfor.com)

**Objet:** TR: Demande d'accès à l'information dans le cadre d'une ÉES Phase I pour le lot 6 364 900 à Litchfield

**Date:** lundi 2 novembre 2020 13:38:21 heure normale de l'Est

**De:** Brazeau, Mélissa

**À:** Ashley Cameron

**Pièces jointes:** image001.jpg

Bonjour,

Je suis toujours en attente d'une réponse de votre part concernant mon courriel du 26 octobre dernier.

Bon après-midi!



## Mélissa Brazeau

Technicienne en administration  
Répondante de la Loi sur l'accès aux documents - Région Outaouais  
Direction générale de l'analyse et de l'expertise de l'Ouest et du Nord

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340  
Gatineau (Québec) J8X 4C2  
819 772-3434, poste 218

---

**De :** Brazeau, Mélissa

**Envoyé :** 26 octobre 2020 09:55

**À :** Ashley Cameron

**Objet :** RE: Demande d'accès à l'information dans le cadre d'une ÉES Phase I pour le lot 6 364 900 à Litchfield

Bonjour madame Cameron,

Pour le lot 6 364 900, nous n'avons rien.

Toutefois, dans nos dossiers, l'ancien lot (6 219 168) correspond au 211, Route 301 Sud à Litchfield, qui est l'usine SSPM Pontiac. Est-ce que les documents reliés à ce site sont pertinents pour vous? Si oui, vous allez devoir préciser davantage les documents que vous désirez et la période de temps, car nous avons plusieurs dossiers reliés à SSPM Pontiac et ils sont très volumineux.

Merci et bonne journée!



## Mélissa Brazeau

Technicienne en administration  
Répondante de la Loi sur l'accès aux documents - Région Outaouais  
Direction générale de l'analyse et de l'expertise de l'Ouest et du Nord

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340  
Gatineau (Québec) J8X 4C2  
819 772-3434, poste 218

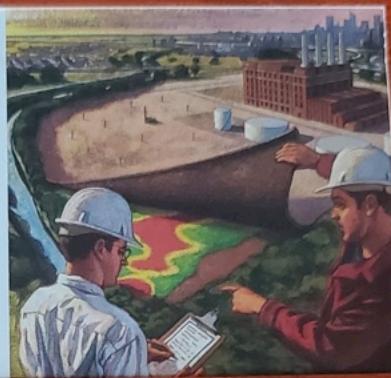
**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DE SITE PHASE I**

Usine Pontiac située au  
211, Route 301 à Portage-du-Fort

Rapport final  
(N/Réf. : SS9334-001-655)

Emballages Smurfit-Stone Canada inc.

Juillet 2009



Solutions garanties de réhabilitation de sites contaminés

**Biogénie**

#### 6.16 MATIÈRES RADIOACTIVES

Smurfit détenait un permis portant sur les substances nucléaires et les appareils à rayonnement émis par la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Le permis 13085-1-09.0 était valide jusqu'au 31 août 2009 et a été révoqué en février 2009. Le permis était délivré pour l'utilisation de 5 jauge fixes contenant du Césium 137, du Strontium 90 et du Radium 226. Une copie du permis et de la révocation est présentée à l'annexe L.

#### 6.17 BARRAGES

La compagnie Smurfit est propriétaire de 3 barrages (Smith, Yankee et Mountain) situés dans la ZEC Saint-Patrice. Ces barrages ne sont plus utilisés et sont submergés (Yankee et Mountain) ou encore à démolir, dans le cas du barrage Smith, pour lequel un CA de démolition a été obtenu en 2006. Ces barrages permettaient le flottage du bois. Les sites des barrages n'ont pas été visités.

Une description des barrages et de leur localisation est présentée à l'annexe M.

#### 6.18 PROPRIÉTÉS ADJACENTES

L'inspection des propriétés voisines a été effectuée à partir des voies publiques le 29 avril 2009. Le site à l'étude est situé dans un secteur rural agricole à plus 3 km de la sortie de la municipalité de Portage-du-Fort. En considérant la Route 301 comme un axe nord-sud, les activités des terrains adjacents se définissent comme suit :

- au nord : un lot boisé de Smurfit et la Chenal du Grand Calumet (rivière des Outaouais);
- au sud : la rivière des Outaouais;
- à l'est : la Route 301 et des bâtiments résidentiels (n°s 168, 234, n° inconnu, 352), un cimetière et un ancien motel;
- à l'ouest : la rivière des Outaouais.

## 7 RÉSULTATS ET ANALYSES

Cette section présente les résultats obtenus et identifie les risques de contamination associés. La figure 3 de l'annexe C montre l'ensemble des secteurs présentant un risque de contamination environnementale.

### 7.1.1 Site étudié

Le tableau II suivant présente les secteurs à risque avec les sources, les contaminants possibles, les paramètres à analyser éventuellement et la localisation de la source. Les paramètres ont, entre autres, été déterminés de façon générale en fonction de la *Liste des contaminants potentiels par secteur d'activité industrielle et commerciale susceptible de contaminer les sols et l'eau souterraine* présentée dans le Guide de caractérisation des terrains du MDDEP et ce, en fonction des contaminants susceptibles d'être rencontrés et des sources identifiées. Les paramètres définitifs pour chacun des secteurs seront déterminés dans le plan de caractérisation environnementale.

Tableau I : Secteurs à risque

Secteur à risque	Source	Contaminant	Paramètre
• Secteur de l'usine	<ul style="list-style-type: none"><li>• Atelier d'usinage</li><li>• Chaudières et four</li><li>• Atelier de pâtes</li><li>• Atelier de blanchiment</li><li>• Atelier de caustique</li><li>• Secteur du lavage</li><li>• Réservoirs de produits chimiques et pétroliers</li><li>• Postes de chargement et de réception de produits chimiques et pétroliers</li><li>• Stationnements</li><li>• Voies ferrées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Huiles hydrauliques</li><li>• Huiles diélectriques</li><li>• Produits pétroliers (essence, mazout, diesel et huiles usées)</li><li>• Produits chimiques (acide sulfurique, méthanol, chaux, oxyde de chlore, oxyde de soufre, chlorate de sodium, sulfate d'aluminium, sulfate de sodium, soude caustique, hypochlorite de sodium)</li><li>• Pâte</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soufre</li><li>• HAP</li><li>• HP</li><li>• BPC</li><li>• Métaux</li><li>• COV</li><li>• Composés phénoliques</li><li>• Acides gras et résiniques</li><li>• pH</li><li>• SO<sub>4</sub></li><li>• Na</li><li>• Chlorures</li><li>• Phtalates</li></ul>

Tableau I : Secteurs à risque (suite)

<b>Secteur à risque</b>	<b>Source</b>	<b>Contaminant</b>	<b>Paramètre</b>
• Secteur de l'usine (suite)			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bromure</li> <li>• Formaldéhyde</li> <li>• Dioxine</li> <li>• Furane</li> <li>• Cyanure</li> </ul>
• Secteur des réservoirs à risques élevés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux de remblai divers</li> <li>• Réservoir de mazout principal</li> <li>• Réservoir d'huile légère</li> <li>• Réservoir de jour de mazout</li> <li>• Réservoir d'huiles usées</li> <li>• Voies ferrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mazout (n° 6)</li> <li>• Huile légère (n° 2)</li> <li>• Huiles usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HP</li> <li>• HAP</li> <li>• Métaux</li> <li>• Soufre</li> </ul>
• Secteur de l'entrepôt des matières dangereuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matières résiduelles</li> <li>• Fuites de contenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Huiles usées</li> <li>• Filtres à l'huile</li> <li>• Batteries alcalines, acide-plomb</li> <li>• Fluorescents</li> <li>• Guenilles/absorbants huileux</li> <li>• Peintures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HP</li> <li>• HAP</li> <li>• Métaux</li> <li>• Soufre</li> <li>• BPC</li> <li>• COV</li> </ul>
• Secteur des convoyeurs et de l'entreposage des copeaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convoyeurs</li> <li>• Réservoirs d'huile</li> <li>• Matériaux remblai</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Huiles hydrauliques</li> <li>• Matières résiduelles (copeaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HP</li> <li>• HAP</li> <li>• Composés phénoliques</li> </ul>
• Secteur du déchargement des camions de copeaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservoir de carburant diesel</li> <li>• Cylindres hydrauliques</li> <li>• Matériaux de remblai</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Huiles hydrauliques</li> <li>• Diesel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HP</li> <li>• HAP</li> </ul>
• Secteur des convoyeurs de billes et de la prise d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convoyeurs</li> <li>• Réservoirs d'huile</li> <li>• Matériaux remblai</li> <li>• Voies ferrées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits pétroliers (carburant diesel)</li> <li>• Produits chimiques</li> <li>• Écorces/bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HP</li> <li>• HAP</li> <li>• Composés phénoliques</li> </ul>
• Secteur du traitement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Générateur d'urgence</li> <li>• Entretien mécanique</li> <li>• Entreposage de matériaux</li> <li>• Réservoir de produits pétroliers et chimiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits pétroliers (carburant diesel)</li> <li>• Produits chimiques</li> <li>• Huiles hydrauliques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• HAP</li> <li>• HP</li> <li>• Métaux</li> </ul>

Tableau I : Secteurs à risque (suite)

Secteur à risque	Source	Contaminant	Paramètre
• Secteur du poste électrique	• Transformateurs • Entrepôt de BPC	• Huiles di-électriques • BPC	• HP • BPC
• Secteur des Bioparc	• Enfouissement de résidus de fabriques • Lixiviat	• Résidus divers (pâte, boues, écorces, copeaux, etc.) • Produits pétroliers	• Composés phénoliques • HP • HAP • COV • Métaux • pH • Soufre • Acides gras et résiniques

Pour le secteur des barrages, aucune investigation n'est prévue.

En somme, la propriété présente des risques significatifs de contamination associés à la présence de voies ferrées, à l'entreposage de matières résiduelles, à la présence du système de chauffage avec des écorces et à l'huile, à l'utilisation de plusieurs produits chimiques et matières dangereuses, à la présence de plusieurs réservoirs d'entreposage, à la présence passée de transformateurs ayant contenu des BPC, à la présence de séparateurs et d'unités hydrauliques où sont survenus des déversements accidentels et à la présence de plusieurs équipements pouvant potentiellement causer un déversement.

### 7.1.2 Sites voisins

En ce qui a trait à l'utilisation des propriétés voisines immédiates, elles ont été utilisées à des fins résidentielles, commerciales ou sont demeurées boisées.

Ces propriétés, principalement des résidences , ne présentent aucun risque environnemental pour la propriété à l'étude. Aucune des propriétés voisines immédiates n'est répertoriée selon la banque de données des terrains contaminés du MDDEP.

## 8 CONCLUSION

Dans le contexte de la cessation définitive des activités de l'industrie de fabrication de pâte de l'usine Pontiac située au 201, Route 301 à Portage-du-Fort, Emballages Smurfit-Stone Canada Inc. était tenue de procéder à une évaluation environnementale de site (EES) phase I afin de se conformer aux dispositions de la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

L'objectif visé par la réalisation de l'EES phase I était de déceler des signes de contamination environnementale réels ou potentiels en étudiant les utilisations antérieures et présentes du site ainsi que du voisinage, et en effectuant une inspection répertoriant les activités réalisées qui sont susceptibles d'avoir des incidences environnementales sur la propriété à l'étude.

Ainsi, à la suite de l'étude des dossiers et de l'historique ainsi que de l'inspection des lieux et du voisinage, des évidences de contamination réelle ou potentielle ont été identifiées et associées à :

- La présence de plusieurs réservoirs d'entreposage;
- La présence de sol contaminé par de l'huile n° 2 à la suite d'un déversement de 17 000 litres;
- La présence d'une rampe de déchargement de camions avec copeaux;
- La présence de chaudières alimentées par de la liqueur noire, de mazout, des huiles usées et des écorces;
- Des déversements d'huiles usées;
- L'utilisation de plusieurs produits chimiques et matières dangereuses;
- La présence actuelle et antérieure de voies ferrées;
- L'entreposage de matières résiduelles et leur présence potentielle comme matériaux de remblayage;
- La présence antérieure de transformateurs contenant de faibles quantités de biphényles polychlorés;
- La présence de séparateurs et d'unités hydrauliques;
- Plusieurs déversements accidentels qui sont survenus;
- La présence de plusieurs équipements ayant pu causer un déversement.

Ainsi, l'EES phase I permet de conclure que les activités actuelles et antérieures sur le site représentent un potentiel de contamination.

La propriété, de forme irrégulière, est située en bordure de la rivière des Outaouais dans la Baie Miller. Le site est ceinturé au sud et à l'ouest par la rivière des Outaouais, au nord par une zone boisée et la rivière des Outaouais (chenal du Grand Calumet) et à l'est par la Route 301 et des lots agricoles et résidentiels. L'ensemble de la propriété occupe une superficie de 9 247 104 m<sup>2</sup>, et les bâtiments de l'usine, 32 900 m<sup>2</sup>. La localisation du site étudié et les routes d'accès au site sont montrées à la figure 1 de l'annexe C.

### 3.2 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

La propriété est occupée par plusieurs bâtiments et infrastructures. Le revêtement extérieur des bâtiments est principalement constitué panneaux d'acier, de briques et de blocs de béton. Les 10 secteurs suivants ont été identifiés sur la propriété :

11. Secteur de l'usine
  12. Secteur des réservoirs à risques élevés
  13. Secteur de l'entrepôt des matières dangereuses
  14. Secteur du déchargement des camions de copeaux
  15. Secteur des convoyeurs et de l'entreposage des copeaux
  16. Secteur des convoyeurs de billes et de la prise d'eau
  17. Secteur du traitement des eaux
  18. Secteur du poste électrique
  19. Secteur des Bioparcs
  20. Secteur des barrages

L'usine de Pontiac produisait de la pâte Kraft blanchie et utilisait dans son procédé de blanchiment du chlore, du b oxyde de chlore et de l'hypochlorite de sodium. Des aires de stockage de copeaux et de billes sont présentes, 1 unité de traitement d'eau, 2 sites d'enfouissement, 1 four à chaux et 2 chaudières utilisant soit de la liqueur noire, des écorces, des huiles usées ou du mazout.

La figure 2 de l'annexe C présente l'emplacement des différents secteurs identifiés sur le plan du site. Une brève description de chacun des bâtiments et des activités pratiquées pour chacun des secteurs est présentée ci-dessous.

### 3.2.1 Secteur de l'usine

Le secteur de l'usine est composé, entre autres, des bâtiments de services et administratifs, de l'atelier de caustification, du four à chaux, de la chaudière de force motrice, de la chaudière de récupération, de l'atelier de blanchiment, de l'atelier de préparation des produits chimiques, du secteur du séchage et de la finition de la pâte, de l'entrepôt de la pâte, de l'entrepôt des réserves de pâte et de l'atelier des machinistes. Ces secteurs comptent de nombreux réservoirs de produits chimiques et pétroliers, tant intérieurs qu'extérieurs, adjacents à l'usine. On dénombre également de nombreuses unités hydrauliques équipées de pompes et de moteurs. Jusqu'à dernièrement, l'usine fabriquait de la pâte à partir de différentes essences de bois telles le peupliers, le bouleau, l'érable et les résineux.

### 3.2.2 Secteurs des réservoirs à risques élevés

Un des secteurs est situé au nord de l'usine et comprend un réservoir de mazout n° 6 d'une capacité de 24 019 258 litres et un réservoir d'huile n° 2 d'une capacité de 177 915 litres. Ces réservoirs sont en place depuis 1966 et un déversement d'huile n° 2 est survenu en 2007 au cours duquel une quantité de 17 000 litres s'est répandue au sol. L'autre secteur est situé à l'est de l'atelier de caustification, et un réservoir de 113 862 litres de mazout n° 6, utilisé pour les besoins quotidiens des opérations, y est situé. Les réservoirs étaient toujours opérationnels et enregistrés au moment de la cessation des activités de l'usine.

### 3.2.3 Secteur de l'entrepôt des matières dangereuses

Ce secteur est situé à l'ouest de l'usine à proximité du parc des réservoirs de mazout. Le bâtiment, en brique avec une dalle de béton étanche, recevait les matières dangereuses résiduelles avant leur expédition hors-site. On y retrouve aussi au nord une aire d'entreposage des équipements.

### 3.2.4 Secteur du déchargement des camions de copeaux

Ce secteur est composé de la plateforme de déchargement des camions possédant une rampe activée par une pompe et des cylindres hydrauliques. On y retrouve aussi le laboratoire d'analyse des copeaux et une salle à manger.

### 3.2.5 Secteur des convoyeurs et de l'entreposage des copeaux

Ce secteur comprend la cour de copeaux (résineux, peuplier, bouleau et érable) avec les appareils de reprise, au nombre de 5, et le convoyeur. Chaque appareil comporte une unité hydraulique alimentant le convoyeur qui achemine les copeaux vers le dégrossisseur. Ce secteur est adjacent à la rivière des Outaouais à l'ouest.

### 3.2.6 Secteur des convoyeurs de billes et de la prise d'eau

Ce secteur comprend 2 convoyeurs de billes, 2 zones de déchargements des billes, un pont-roulant, un monte-billes, 2 zones d'entreposage et 1 cour tampon pour l'accumulation des billes. Dans la cour tampon, on retrouve aussi un réseau de voies ferrées, de même qu'un réservoir de diesel servant à l'alimentation des locomotives. On retrouve aussi, près de la rivière, la salle des pompes alimentant l'usine en eau. Un réservoir de diesel hors-sol est présent à proximité du bâtiment.



Source : Softmap 5.

DESSINÉ PAR: <b>D. DAOUST</b>	VÉRIFIÉ PAR: <b>R. MARIER</b>	APPROUVÉ PAR: <b>R. MARIER</b>	PROJET: SS9334-001	DESSIN NO: SS9334-001-E1-655-1	ÉCHELLE: 1 : 20 000	UNITÉ DE MESURE: Mètre
----------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------	-----------------------------------	------------------------	---------------------------



PROJET:  
**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
DE SITE PHASE I**

211, ROUTE 301  
PORTAGE-DU-FORT

1	FINALE	2009-06-25	D.D.	R.M.	R.M.
A	PRÉLIMINAIRE	2009-06-15	D.D.	R.M.	R.M.
NO.	VERSION	DATE	PAR	VÉRIF.	APPR.

**FIGURE 1**  
**LOCALISATION**  
**DU SITE**



## RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Dans le contexte d'une cessation définitive d'une activité industrielle appartenant à l'une des catégories désignées au *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* du ministère de l'Environnement<sup>1</sup> (MENV, 2003), Emballages Smurfit-Stone Canada Inc. était tenue de procéder à une évaluation environnementale de site (EES) phase I à l'endroit de l'usine Pontiac, propriété située au 201, Route 301 à Portage-du-Fort afin de se conformer aux dispositions de la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

La propriété, utilisée à des fins de fabrication de pâte, est située dans un secteur industriel de la municipalité de Litchfield et les coordonnées géographiques de la propriété à l'étude (correspondant à l'usine) correspondent à 45,6417° de latitude Nord et 76,6722° de longitude Ouest. Le site occupe une superficie de 9 247 104 m<sup>2</sup>, et les bâtiments de l'usine, 32 900 m<sup>2</sup>.

Le terrain à l'étude est situé dans la circonscription foncière de Pontiac en Outaouais. Les lots correspondant à la propriété principale à l'étude sont les suivants :

- Lots P21a, P22b, P23a, P26a, P27a, P28a du rang 1; lots P20, P20-1, P21a, P21b, P21a-1, P22a, P22b, P22a-1, P23a, P23b, P23a-1, P24a, P24b, P24a-1, P24b-1, P24b-2, P25a, P25b, P25a-1, P25a-2, P25b-1, P25b-2, P26a, P26b, P27-1 et P27-2 du rang 2 et les lots P21-1, P22b, P22a-1, P23-1 et P24-1 du rang 3 du cadastre du canton de Litchfield, municipalité de Litchfield dans municipalité régionale de comté de Pontiac.

De plus, une portion du site occupé par les lagunes de traitement des eaux et par la station de pompage est louée du Gouvernement du Québec et correspond aux lots 25-a partie, 25-b partie et 26-a partie du Rang 2 et au lot 24-1 partie du Rang 3 du cadastre du canton de Litchfield.

La propriété, de forme irrégulière, est située en bordure de la rivière des Outaouais dans la Baie Miller. Le site est ceinturé au sud et à l'ouest par la rivière des Outaouais, au nord par une zone boisée et la rivière des Outaouais (chenal du Grand Calumet) et à l'est par la Route 301 et des lots agricoles et résidentiels.

<sup>1</sup> Depuis 2005, devenu le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).  
Document confidentiel à l'usage exclusif de Emballages Smurfit-Stone Canada Inc.  
1510-300-EN01

La propriété est occupée par une usine de fabrication de pâte depuis 1965, année du début de la construction. L'usine a été en opération de 1967 jusqu'à la cessation des activités le 31 octobre 2008. Plusieurs bâtiments et infrastructures sont présents et leurs revêtements extérieurs sont principalement constitués de panneaux d'acier, de briques et de blocs de béton. Les 10 secteurs suivants ont été identifiés sur la propriété :

1. Secteur de l'usine
2. Secteur des réservoirs à risques élevés
3. Secteur de l'entrepôt des matières dangereuses
4. Secteur du déchargement des camions de copeaux
5. Secteur des convoyeurs et de l'entreposage des copeaux
6. Secteur des convoyeurs de billes et de la prise d'eau
7. Secteur du traitement des eaux
8. Secteur du poste électrique
9. Secteur des Bioparcs
10. Secteur des barrages

L'usine de Pontiac produisait de la pâte Kraft blanche et utilisait dans son procédé de blanchiment du chlore, du bioxyde de chlore et de l'hypochlorite de sodium. Des aires de stockage de copeaux et de billes sont présentes, 1 unité de traitement d'eau, 2 sites d'enfouissement, 1 four à chaux et 2 chaudières utilisant soit de la liqueur noire, des écorces, des huiles usées ou du mazout.

L'EES phase I réalisée dans le cadre de ce mandat a permis d'identifier des secteurs à risque et des activités ou épisodes passés pouvant affecter l'intégrité environnementale du site.

Un total de 18 réservoirs contenant des produits pétroliers est retrouvé sur la propriété. Aucun de ces réservoirs n'est souterrain. On retrouve 2 réservoirs de mazout lourd, 1 réservoir d'huile légère, 7 réservoirs de diesel, 1 réservoir d'essence, 3 réservoirs d'huiles usées, 1 réservoir d'huile hydraulique et 3 réservoirs de propane. On retrouve également 1 entrepôt de lubrifiant et 1 un séparateur d'huile. Un certain nombre de réservoirs d'huile d'appoint est rencontré à l'intérieur de l'usine ou près des équipements hydrauliques (rampe de déchargement des copeaux). Certains réservoirs souterrains et hors-sol ont été retirés ou remplacés au cours des années, principalement entre 1994 et 2001.

Au total, 77 réservoirs de produits chimiques et de pâtes sont retrouvés sur la propriété au moment de l'étude. De ce nombre, 25 ont contenu des produits chimiques comme des agents antimousse et de dispersion, soude caustique, chlore liquide, oxygène, peroxyde de chlore, hypochlorite de sodium, peroxyde de soufre, chlorate de sodium, acide sulfurique, méthanol, sulfate d'aluminium et sulfate de sodium (solide et liquide). On retrouve aussi les réservoirs de pâte, au nombre de 42, qui ont contenu de la pâte écrue, la pâte blanchie, les liqueurs (verte, noire, blanche), la boue de chaux, le sulfate de sodium, les eaux blanches et le filtrat.

Deux déversements, dont un de plus grande importance, et certains avis de non-conformité ont été répertoriés en ce qui concerne les réservoirs de produits pétroliers présents sur le site. Aussi, de nombreux déversements mineurs sont survenus principalement dus à des pertes ou à des fuites d'huile provenant des machines ou survenues lors de manipulation. Des pertes ponctuelles de produits chimiques sont aussi survenues en cours d'opération et ont été bien contenues.

Le premier déversement est survenu en juin 2004. À ce moment, 100 gal. d'huile n° 2 ont été perdus à la suite d'un problème d'instrumentation. Le second, de plus grande importance, est survenu entre le 30 juin et le 21 juillet 2007. Une conduite d'alimentation du réservoir d'huile n° 2 principal s'est perforée, et environ 17 000 litres d'huile se sont déversés dans le fossé et dans la digue. L'huile a été absorbée dans le sol, récupérée avec des absorbant ou encore s'est dirigée vers le système de traitement secondaire. La quantité récupérée n'est pas connue et une caractérisation environnementale des sols a été complétée en 2008. À ce jour, aucun sol contaminé n'a été excavé.

Les unités hydrauliques extérieures et les postes de réception des produits chimiques ou pétroliers en vrac constituent un risque de contamination environnementale pour la propriété à l'étude. De plus, un certain nombre de réservoirs anciennement présents sur la propriété ont été répertoriés.

Au cours des années, des infrastructures, telles que des convoyeurs pour les billes de bois et les copeaux, ont été utilisées, de même qu'une rampe de déchargement de camions de copeaux.

Le système de chauffage de l'ensemble des bâtiments était assuré par les 2 chaudières. Ces dernières pouvaient fonctionner avec de la liqueur noire, des écorces, au mazout ou avec des huiles usées. Les chaudières produisaient de la vapeur pour le chauffage des bâtiments d'usine. Un permis d'exploitation permettait la réutilisation des huiles usées à des fins énergétiques.

Historiquement, des biphenyles polychlorés (BPC) ont été utilisés et entreposés sur la propriété. Un entrepôt de BPC est adjacent à la sous-station électrique où des transformateurs sont d'ailleurs présents, mais sont aujourd'hui exempts de BPC.

En plus de la présence de plusieurs appareils mécaniques sur la propriété et identifiés comme présentant un potentiel de déversement, plusieurs déversements accidentels, notamment un de l'huile n° 2 de 17 000 litres, sont survenus sur la propriété au cours des années.



Gatineau, le 19 octobre 2020

Courriel : [equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca](mailto:equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca)

Responsable de l'accès à l'information Régie du bâtiment  
800, place d'Youville

12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5S3

N° de projet Gesfor : 1703999

**Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'élaboration d'une étude de phase I pour la propriété sise au lot 6 364 900 (partie de l'ancien lot 6 219 168) à Litchfield (Québec)**

---

Madame, Monsieur,

Afin d'entreprendre une évaluation environnementale de type Phase I, nous avons besoin de toutes informations historiques (passées et présentes) contenues dans les dossiers due la Régie du Bâtiment du Québec (anciennement sous la responsabilité du Ministère des Ressources Naturelles) en ce qui concerne les permis et l'enregistrement des réservoirs en surface et/ou souterrains de la propriété mentionnée en rubrique. Il serait également important de savoir s'il y a eu des avis d'infraction émis par le MRN ou par vos services en vertu du « Règlement sur les produits pétroliers » (U-1.1, r.1).

Ci-joint à cette demande, le mandat nous autorisant à entreprendre les démarches nécessaires pour la recherche d'informations sur le site à l'étude. Si vous avez des questions concernant cette demande d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (819) 243-5853 ou par fax au (819) 243- 9130.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

**Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc**

Préparé par :

Ashley Cameron, bio., M. Sc.

Chargée de projet

Environnement

C. É. : [acameron@gesfor.com](mailto:acameron@gesfor.com)

**Objet:** RE: Demande d'accès à l'information dans le cadre d'une ÉES Phase I pour le lot 6 364 900 à Litchfield  
**Date:** mardi 20 octobre 2020 07:51:17 heure avancée de l'Est  
**De:** equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca  
**À:** Ashley Cameron

Madame,

Nous avons bien reçu votre requête le 19 octobre 2020 relativement à votre demande d'information pour le lot 6 364 900, Litchfield

Cependant, nous ne pouvons vérifier le site mentionné puisque nous avons besoin **d'adresse civique complète**. Notre système informatique retrace les dossiers **à partir d'adresse de site précise**.

Votre référence : 1703999

Merci de votre compréhension et bonne journée!

Équipements Pétroliers  
Direction générale de l'Inspection-Québec  
Régie du bâtiment du Québec  
800, Place D'Youville, 12<sup>ième</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5S3  
1(800)267-1420  
[Equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca](mailto:Equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca)  
[www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca)

---

**De :** Ashley Cameron [mailto:[acameron@gesfor.com](mailto:acameron@gesfor.com)]  
**Envoyé :** 19 octobre 2020 14:59  
**À :** Boîte RBQ Équipements Pétroliers <[equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca](mailto:equipements.petroliers@rbq.gouv.qc.ca)>  
**Objet :** Demande d'accès à l'information dans le cadre d'une ÉES Phase I pour le lot 6 364 900 à Litchfield

Bonjour,

Je vous prie de considérer la demande ci-jointe.

Merci et bonne journée,

ASHLEY CAMERON, bio., M. Sc.  
Chargée de projets  
Environnement

LE GROUPE GESFOR POIRIER, PINCHIN

La force en génie-conseil



Gatineau, le 19 octobre 2020

Courriel : [litchfield@mrcpontiac.qc.ca](mailto:litchfield@mrcpontiac.qc.ca)

Municipalité de Litchfield  
1362 Route 148  
C.P. 340  
Campbell's Bay, Qc  
J0X 1K0

N° de projet Gesfor : 1703999

**Objet : Demande d'accès à l'information concernant l'élaboration d'une étude de phase I pour la propriété sise au lot 6 364 900 (partie de l'ancien lot 6 219 168) à Litchfield (Québec)**

---

Madame Thibeault,

Afin d'entreprendre une évaluation environnementale de type Phase I de la propriété mentionnée en rubrique, nous avons besoin de toutes informations historiques (passées et présentes) contenues dans les dossiers de la Ville en ce qui concerne des actes contraires aux lois (municipales) sur la qualité de l'environnement et toutes autres lois ou arrêtés connexes. De plus, les informations décrites ci-dessous seraient également requises, si elles sont présentes dans vos dossiers.

Document/information requis :

- Avis d'infraction pour actes contraires aux lois environnementales ou arrêtés municipaux
- Certificats/permis accordés par la municipalité, y compris les permis d'affaires pour les différentes activités ayant eu lieu sur le site.
- Registre d'incidence de déversement
- Études environnementales (passées ou présentes) entreprises par la municipalité ou par un consultant
- Permis de construction et/ou d'opération de système de traitement des eaux usées
- Plans du lieu et/ou des opérations
- Plans d'ingénieurs
- Plan de zonage, information concernant des droits acquis Schéma d'aménagement
- Plan d'urbanisme ou cartes d'utilisation du territoire
- Carte de localisation des prises d'eau municipale, aqueduc, puits privés
- Dossier de plaintes reçues du public
- Dossiers du département du service des incendies concernant des incidents reliés à l'environnement (déversement, explosions, etc.)
- Dossiers du service d'évaluation de la Municipalité

**Toute autre information que vous croyez pertinente (cartes des zones inondables, milieux humides, boisé protégé, etc.).**

Gatineau, le 19 octobre 2020

---

Vous trouverez annexé à cette demande d'information, une lettre du propriétaire autorisant Le Groupe Gesfor Poirier Pinchin. à cueillir ces informations.

Si vous avez des questions concernant cette demande d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au (819) 243-5853 ou par fax au (819) 243-9130.

Veuillez agréer, Madame Thibeault, l'expression de mes salutations les plus distingués.

**Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.**

Préparé par :



---

Ashley Cameron, bio. M. Sc.  
Chargée de projet  
Environnement  
C. É. : [acameron@gesfor.com](mailto:acameron@gesfor.com)

**ANNEXE III**  
**Compétences de l'évaluateur**

**ASHLEY CAMERON, bio., M. Sc. – Chargée de projets – département Environnement, Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.**

Ashley Cameron possède un baccalauréat en agriculture et en sciences environnementales de l'Université McGill et une maîtrise en biologie avec cheminement en écologie de l'Université de Sherbrooke. Dans le cadre de ses études, Mme Cameron a acquis une expérience professionnelle dans le domaine de l'environnement en amassant des données par échantillonnage et par mesure concernant la faune et la flore et en réalisant des analyses en laboratoire.

Mme Cameron a ensuite rejoint LPT Enviro inc., entreprise faisant maintenant partie du Groupe Gesfor depuis 2019. En tant que chargée de projets pour le bureau de Gatineau du Groupe Gesfor, son rôle consiste à réaliser des travaux de caractérisation environnementale de site et de réhabilitation environnementale, d'identifier des milieux humides, de délimiter la ligne naturelle des hautes eaux, de préparer des plans de protection et de remise à l'état naturel de bandes de protection riveraine, de gérer des projets d'évaluation environnementale de site (Phase I et II) ainsi que de rédiger des rapports techniques conformes aux normes et à la réglementation en vigueur.

**ASHLEY CAMERON, bio., M.Sc. – Project Manager – Environmental Department, Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc.**

Ashley Cameron has a Bachelor's degree in Agricultural and Environmental Sciences from McGill University and a Master's degree in Biology with a specialization in Ecology at the Université de Sherbrooke. As part of her studies, Ms. Cameron gained professional experience in the environmental field by collecting samples and taking measurements to obtain data on flora and fauna, and by conducting laboratory analyses.

Ms. Cameron then joined LPT Enviro Inc., which was acquired by Le Groupe Gesfor in 2019. As project manager for the Gatineau office, her role is to carry out environmental site characterizations and rehabilitations, identify wetlands, define the natural high-water mark, prepare protection and restoration plans for riparian buffers, manage Phase I and II Environmental Site Assessments, as well as draft technical reports in accordance with current standards and regulations.

**ANNEXE III**  
**Relevé photographique**



Aperçu du Site.



Puits sur le Site.



Terrain voisin.